



ALERTE – La filière de collecte textile en péril : Refashion refuse d’assumer ses responsabilités

Été 2025 – Partout en France, les structures de collecte et de tri textile sont au bord de la rupture.

Le coût net réel du tri s’élève aujourd’hui à 304 €/tonne. Mais Refashion continue de ne verser que 156 €/tonne, soit près de 50 % en dessous des besoins constatés.

Une asphyxie organisée

Cette sous-compensation place l’ensemble de la filière – et particulièrement les structures de l’économie sociale et solidaire – en situation critique, alors même qu’elles assurent une mission essentielle : collecter, trier, réemployer et valoriser des centaines de milliers de tonnes de textiles usagés chaque année.

L’argent existe : Refashion détient plus de 200 millions d’euros en trésorerie, issus des contributions versées par les marques. Mais cet argent ne sert pas les acteurs de terrain.

Une méthode comptable inadmissible

Refashion justifie sa contribution insuffisante en comptabilisant les aides à l’emploi comme des “recettes” venant minorer le coût net du tri.

C’est une manipulation comptable inacceptable : les aides à l’emploi sont des politiques publiques d’insertion, pas un financement de la REP textile.

Cette logique pénalise directement les structures inclusives, qui sont aujourd’hui les plus engagées dans la transition écologique et sociale.

Le textile sans exutoire : un angle mort volontaire

Autre problème majeur : aucune solution n'est mise en place pour les textiles non réutilisables ni recyclables.

Ces flux sans débouché s'accumulent, faute de reprise organisée par Refashion. Nous demandons le pourvoi immédiat d'exutoires pour ces tonnages sans solution et leur financement, dont la gestion relève directement de la responsabilité élargie des producteurs.

Appel à l'État : il est temps d'intervenir auprès des metteurs en marché

Face à la crise que traverse la filière textile, nous appelons le ministère de la Transition écologique à intervenir fermement auprès des metteurs en marché.

Ce sont eux qui financent Refashion. Ce sont eux qui siègent dans sa gouvernance. Ce sont eux qui peuvent exiger que l'éco-organisme remplisse sa mission d'intérêt général. Nous demandons à l'État de rappeler ses exigences à ceux qui ont été rendus responsables de la fin de vie des produits textiles. Car aujourd'hui, ils se défont de cette responsabilité — au détriment de toute la chaîne de collecte et de tri.

L'impact social : 3 000 emplois menacés

La filière de collecte et de tri textile représente plus de 3 000 emplois en France. Environ 30 % de ces postes relèvent de l'insertion par l'activité économique, mais tous ces emplois, qu'ils soient d'insertion ou de droit commun, participent à une mission environnementale et sociale essentielle.

Sans financement adapté, c'est l'ensemble de ces emplois qui est aujourd'hui menacé par l'inaction de l'éco-organisme Refashion.

Nos demandes immédiates

1. Revalorisation de la contribution au tri à 304 €/tonne ;
2. Arrêt de la prise en compte des aides à l'emploi dans les calculs de recettes ;
3. Transparence sur l'utilisation des 200 M€ de trésorerie ;
4. Soutien renforcé de 311€ à la collecte hors magasin (PaV) ;
5. Organisation urgente d'exutoires pour les textiles sans solution de valorisation.

Nous restons mobilisés

Nous appelons Refashion à cesser la fuite en avant. Les acteurs de la filière sont unis, les collectivités alertées, le ministère sollicité. Il est temps d'agir, pas de spéculer.